

La vidéocapsule endoscopique

Pour explorer l'intestin



Votre médecin vous a prescrit un examen avec ce procédé. Cette fiche vous explique en quoi il consiste et ce que vous devez faire pour que tout se passe bien.

Qu'est-ce qu'une vidéocapsule endoscopique ?

Il s'agit d'une minuscule caméra de la taille d'une grosse pilule. Une fois avalée, elle permet de prendre des photos à l'intérieur du tube digestif à mesure qu'elle se déplace. Les images sont transmises de la capsule à un enregistreur que vous porterez durant la journée de l'examen.



Pourquoi dois-je passer cet examen ?

Cet examen permet d'évaluer si des anomalies dans votre petit intestin peuvent expliquer vos symptômes, comme un manque de globules rouges (anémie) ou des diarrhées. Il se base sur les photos de votre intestin prises par la vidéocapsule.

Comment se déroule l'examen ?

1 On installe l'enregistreur sur vous grâce à un harnais. Vous devrez le porter le temps que dure l'enregistrement.



2 Vous avalez la vidéocapsule. Faites attention de ne pas croquer la capsule quand vous l'avalez. Puis vous quittez l'hôpital.



3 Vous portez l'enregistreur pendant environ 8 heures. Vous pourrez l'enlever selon les indications de l'infirmière. Vous revenez à l'hôpital le lendemain pour rapporter l'équipement.



La capsule sera éliminée dans vos selles. On peut souvent la voir dans les selles dans les heures ou les jours après l'examen. Il est aussi possible que vous ne vous en rendiez pas compte. **Vous n'avez pas besoin de la récupérer.**

Peut-il y avoir des complications avec cette procédure ?

Dans 1 cas sur 100, la capsule peut quelquefois rester coincée dans le tube digestif (5 cas sur 100 en cas de maladie de Crohn). Si cette complication survenait, vous pourriez avoir mal au ventre, des envies de vomir (nausées) ou des vomissements. Dans de très rares cas, une opération pourrait être nécessaire.

Si vous pensez que la capsule n'est peut-être pas partie dans vos selles et que cela vous inquiète, contactez-nous.

Si vous avez une des conditions suivantes, dites-le à l'équipe de soins car vous ne devez pas faire cet examen :

- vous avez un stimulateur cardiaque, un défibrillateur cardiaque ou un autre dispositif électronique implanté
- vous avez un rétrécissement (sténose) connu de l'intestin

Y a-t-il des précautions à prendre AVANT l'examen ?

- **Vous ne devez ni boire ni manger à partir de minuit la veille de l'examen.**
- Si vous prenez des médicaments, dites-le à votre équipe de soins. Vous devrez peut-être prendre des précautions spéciales pendant ou après l'examen.

Y a-t-il des précautions à prendre PENDANT et APRÈS l'examen ?

- Après avoir avalé la capsule, **vous devez attendre 2 heures avant de boire et 4 heures avant de manger.**
- La capsule contient des pièces de métal. Vous devez vous tenir loin de toute machine qui émet des champs magnétiques importants (ex : résonance magnétique ou IRM). Cela pourrait faire bouger la capsule dans votre ventre et vous causer des douleurs. Vous devez prendre cette précaution tant que la capsule n'a pas été évacuée. Il n'y a aucun danger avec les appareils électroniques que vous avez chez vous.
- Vous ne pouvez pas prendre l'avion tant que la capsule n'a pas été évacuée car elle contient un émetteur radio.
- Si vous devez recevoir d'autres traitements médicaux pendant l'examen, veuillez nous en parler avant.

Veuillez, s'il vous plaît, manipuler l'enregistreur avec soin sans en modifier les paramètres.



- Ne l'enlevez pas du harnais.



- Ne touchez pas aux boutons.

- Ne cognez pas et ne laissez pas tomber l'équipement.
- Ne courez pas.
- Ne le mouillez pas.

Quels symptômes dois-je surveiller pendant l'examen ?

Cela est très rare, mais si vous ressentez une douleur au ventre, un inconfort ou des envies de vomir (nausées) après avoir avalé la capsule, appelez-nous tout de suite.

Tél. : 514 890-8000 poste 36391 ou 33150.



Où dois-je me présenter pour le test ou l'examen ?

L'infirmière vous donnera le lieu de votre rendez-vous.

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions ?

Si vous avez des questions ou que vous devez annuler votre rendez-vous, appelez l'infirmière.

Tél. : 514 890-8000 poste 36391 ou 10156

Vous pouvez aussi poser vos questions au médecin qui a demandé cet examen.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



BLOC-NOTES



Questions



Personnes-ressources et contacts

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca